

Commune de Montceaux-lès-Meaux

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2.A Plan de zonage au 1/5000ème Montceaux-Ensemble du territoire

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal en date du
9 novembre 2022
approuvant le PLU de la commune
de Montceaux-lès-Meaux

Cachet et signature
du Maire



16 rue Rayet Lénart
51420 Viry-lès-Reims
Tél : 03 26 50 36 86 / Fax : 03 26 50 36 80
e-mail : bureau.etudes@geogram.fr
Site internet : www.geogram.fr

Légende

Information

-  Limites communales
-  Cours d'eau
-  Mares et étangs
-  Site Patrimonial Remarquable (ancienne ZPPAUP)
-  Chemins inscrits au P.D.I.P.R.
-  Zone soumise à Orientation d'Aménagement
-  Zones de cavités souterraines
-  Cimetière

Zones et secteurs du PLU

-  UA- Zone urbaine- bâti ancien
-  UB- Zone urbaine- habitat pavillonnaire
-  ZAU- Zone à urbaniser sous réserve d'une modification du PLU
-  A- Zone agricole
-  Ap- Zone agricole protégée
-  N- Zone naturelle (aménagement et extensions de l'existant autorisés)
-  Ne- STECAL- secteur de la zone naturelle réservé aux équipements publics
-  Nj- STECAL- secteur de jardins

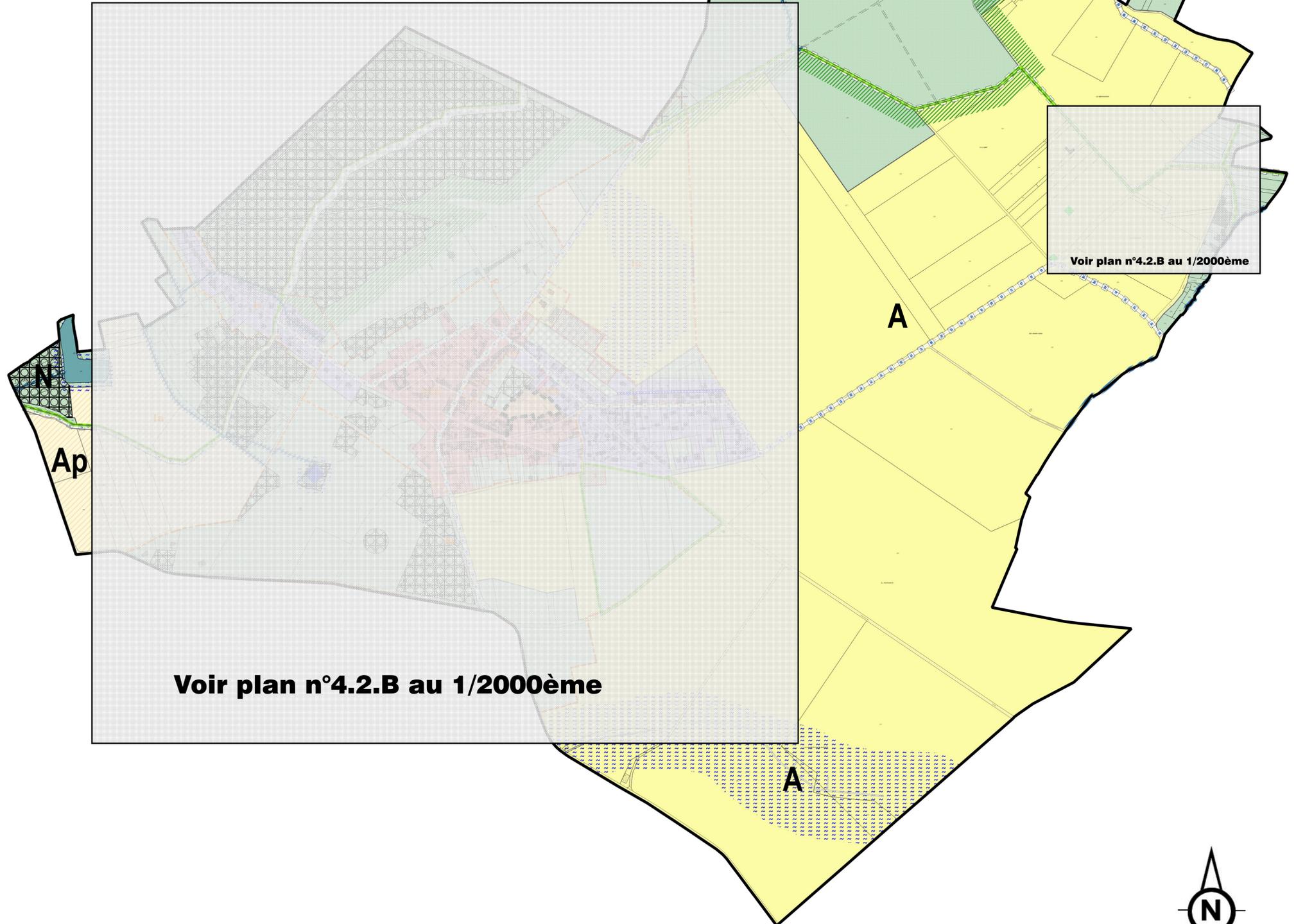
Éléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

-  Mares
-  Zones humides

Prescriptions

-  Bande inconstructible de part et d'autre des cours d'eau
-  Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 du CU)
-  Espaces Boisés Classés
-  Chemins protégés
-  Lisières boisées à préserver
-  Emplacement réservé

Liste des emplacements réservés		
numéro	Objet	Surface
n°1	Protection du bâtiment	100m ²
n°2	Création de jardins partagés	9700m ²
n°3	Bassin de rétention	2985m ²
n°4	Voie d'accès - 5 mètres d'emprise	340m ²
n°5	Protection du bâtiment	30m ²



Voir plan n°4.2.B au 1/2000ème

Voir plan n°4.2.B au 1/2000ème

